Le gel des retraites et des prestations rapportera 350 millions dès 2014. Rappel : 156 millions d'euros de plus pour l'aide médicale d'état

19/04/2014 à 19h25

Le coup de pouce sur le minimum vieillesse, promis lors de la réforme de retraite et prévu pour le 1er octobre, devrait être maintenu.

Le gel des pensions de retraite et des prestations sociales jusqu'au 1er octobre 2015, annoncé mercredi par le premier ministre, rapportera 350 millions d'euros cette année à la Sécurité sociale, selon nos informations. La seule non revalorisation des pensions rapportera 300 millions d'euros…
Le plan d'économies présenté mercredi par le premier ministre doit rapporter 50 milliards d'euros d'ici 2017, dont 21 milliards sur la Sécurité sociale. Le gel des prestations, dont les minima sociaux sont exemptés, doit dégager un gain de 4 milliards d'euros pour l'État.
Le Figaro

En 2014, les crédits consacrés à l'exercice du droit d'asile par le programme n° 303 : « Immigration et asile », au titre de l'action n° 2 « Garantie de l'exercice du droit d'asile », augmenteront de 0,5 % par rapport aux crédits ouverts en loi de finances initiale pour 2013, passant de 501,14 millions d'euros à 503,73 millions d'euros (hors fonds de concours et attribution de produits), en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement.
Dans le même temps, les crédits consacrés à la Cour nationale

du droit d'asile (CNDA) par le programme n° 165 : « Conseil d'État et autres juridictions administratives » augmenteront de près de 3 %, passant de 21,6 millions à 22,23 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, soit un retour aux montants inscrits en loi de finances pour 2012.
Au total, les crédits alloués à la politique de l'asile s'élèveront donc en 2014 à 526 millions d'euros, soit une hausse de 0,6% par rapport aux crédits ouverts en 2013.

> *Les efforts consentis l'an passé au titre de la politique de l'asile apparaissent ainsi comme confortés. Dans un contexte de forte contrainte budgétaire, le maintien des crédits alloués à la politique de l'asile doit être souligné…*

À l'occasion de la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 10 et 11 décembre 2012, **le Premier ministre a annoncé la création de 4 000 places en centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) en 2013 et 2014**, portant la capacité d'accueil totale du parc à 25 410 places. Les dernières créations de places en CADA dataient de 2010.

> *À cet effet, les crédits relatifs au financement du dispositif de CADA progresseront de 7,5 % en 2014 pour atteindre 213,8 millions d'euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement.*

Sénat.fr
Augmentation de 20,3% des dépenses d'aide médicale d'état pour les clandestins en 2013 : 118 millions d'euros mais ouverture d'une ligne de crédit supplémentaire de 156 millions d'euros.
Sénat.fr